

## FICHE DE SÉCURITÉ BORDO 20 MICRO

### Section 1: Identification du mélange et de la société

#### 1.1 Identification du produit

Nom du mélange: BORDO 20 MICRO

Type de formulation : WG

Concentration: 20 %

Matière active: cuivre du sulfate de cuivre neutralisé à la chaux

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : RTE6-JAEM-1A0P-9929

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: fongicide agricole à usage professionnel

Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser à d'autres fins que celles décrites dans le produit

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMI AGRO France

251 rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

Tel.: 01 53 67 68 53

Fax: 01 53 67 68 41

Email: [celine.barthet@sumiagro.com](mailto:celine.barthet@sumiagro.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence appeler le 15, le 18, ou le 112, (disponible 24h/24 et 7j/7) ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis poste fixe)

Centres Antipoisons: Paris 01 40 05 48 48,

### Section 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classement de la substance ou du mélange

##### 2.1.1 Classement selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

##### Classes et catégorie de danger

Toxicité Aquatique Aigüe. Cat1

Toxicité Aquatique Chronique. Cat1

##### Mentions de danger

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Facteurs M

Ne s'applique pas

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le Règlement (CE) 1272/2008



ATTENTION

#### Mention de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 Tenir hors de portée des enfants

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P391 Recueillir le produit répandu

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

## 2.3 Autres dangers

#### **Conformité avec les critères de PBT/vPvB :**

Cette substance ne répond pas aux critères PBT de l'annexe XIII du règlement REACH.

Cette substance ne répond pas aux critères vPvB de l'annexe XIII du règlement REACH.

#### **Autres dangers qui n'entraînent pas la classification :**

Le produit ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison de leurs propriétés de perturbation endocrinienne, ni n'a été identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères énoncés dans le règlement (UE) 2017/2100 de la Commission et le règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

#### **2.4 Phrases de risques particuliers :**

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./ Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

## Section 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

### 3.2 Mélanges

Nom Chimique	Teneur (%)	N° CE	N° CAS	REACH N°	Classement selon 1278/2008 (EC)	Mention de danger*
Bouillie bordelaise Technique (produit de réaction du sulfate de cuivre avec le	71.8-80	-	8011-63-0	Exempté par art.15 de REACH reg	Tox. aiguë inhalation cat.4 Lésions yeux cat. 1 Tox. Aquatique aiguë cat.1 Tox. aquatique chronique cat.1	H332 H318 H400 H410

dihydroxide de calcium)					(Annexe VI)	
Amonium iron (3+)hexakis (cyano-C)ferrate(4-)	≥ 1	247- 304- 1	25869-00-5	01-2119555296-32-XXXX	Tox. Aquatique chronique Cat.4 (auto-classification)	H413

(\* ) consulter le texte entier des indications de danger dans la section 16.

Composition (%) : Bordeaux Mixture (20% w/w teneur en Cu)

## Section 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : /

**Inhalation :** Déplacer la personne à l'air frais et la garder au repos. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Contact avec la peau :** Enlever les vêtements souillés. Laver la peau immédiatement à grande eau avec du savon. Demander un avis médical si l'irritation persiste

**Contact avec les yeux :** Laver immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Au préalable, retirer les lentilles de contact. Demander un avis médical si l'irritation persiste

**Ingestion :** Ne pas induire de vomissements. Rincer la bouche à l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin : lui montrer l'étiquette ou l'emballage.  
Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Vérifier la respiration. Si nécessaire pratiquer une respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, placer la personne sur le côté, la tête plus bas que le reste du corps, avec les genoux semi-fléchis.  
Traitement symptomatique : un lavage gastrique avec une solution lacto-albumine peut être nécessaire.  
Antidote : EDTA, BAL ou pénicillamine.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque d'altérations rénales et hépatiques. La fièvre est possible suite à une inhalation, une irritation cutanée et oculaire.  
Brûlure de la bouche et du pharynx, nausées, selles aqueuses et sanglantes, diarrhée, diminution de la tension artérielle.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

**Nécessaires**

**Indication quant à la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:** EDTA, BAL ou pénicillamine. Traitement symptomatique

## Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée  
Moyens d'extinction inappropriés: jet d'eau direct, eau pulvérisée

## **5.2 Dangers particuliers résultant du mélange**

Aucun connu.

## **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter des vêtements de protection et un masque à poussière avec filtre pour produits chimiques.

## **Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes: Ne pas respirer pas les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la bouche et la peau Éloigner le personnel non autorisé, les enfants et les animaux de la zone de déversement. Utilisé des vêtements et gants de protection pour éviter la contamination.

Pour les secouristes: Non disponible.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Eviter la contamination des eaux de surface et eaux souterraines.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **6.3.1 Le confinement d'un déversement**

#### **6.3.2 Le nettoyage d'un déversement**

Couvrir le produit avec des sciures, du sable ou de la terre sèche, le balayer, le conserver dans un récipient sec, l'identifier et l'éliminer selon la réglementation en vigueur. Ne pas nettoyer la zone contaminée avec de l'eau.

#### **6.3.3 Information complémentaire**

N'utilisez pas de brosses ou d'air comprimé pour nettoyer les surfaces ou les vêtements.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

## **Section 7 : Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **7.1.1 Recommandations**

Éviter la formation de poussières. Disposer de ventilation adéquate.

#### **7.1.2 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Observer les règles d'hygiène et de sécurité au travail.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, et éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques

et conditions de stockage : Stocker le produit dans son emballage d'original, fermé, dans un endroit frais, sec, aéré et loin des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Tenir hors de portée des enfants, des animaux et du personnel non autorisé

### Matériaux d'emballage:

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs: Conteneur de stockage gardé fermé après utilisation. Éviter le gel et des températures élevées.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2.

## Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Les valeurs limites d'exposition professionnelle

Néant

#### 8.1.2 Informations sur les procédures de suivi actuellement recommandées (pour les substances les plus pertinentes au moins).

Néant

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Néant

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

8.2.2.1 *Protection des yeux/du visage* : Éviter tout contact. Lunettes de sécurité avec protections latérales ou facial.

8.2.2.2 *Protection de la peau* :

Portez des vêtements appropriés pour éviter le contact répété avec la peau. Des vêtements doivent être ajustés sur le corps pour assurer la couverture complète sans aucune ouverture qui entre en contact avec des produits chimiques. Laver soigneusement les vêtements de travail tous les jours. Après utilisation, laver à l'eau savonneuse et garder les vêtements secs.

8.2.2.3 *Protection respiratoire* : En cas de ventilation insuffisante, utiliser un équipement de protection respiratoire lors de la préparation du mélange, des opérations de chargement, d'application, de nettoyage et d'entretien de l'équipement: utiliser une protection respiratoire contre les produits chimiques / les particules. Évitez de respirer les particules.

8.2.2.4 *Protection des mains* : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Après utilisation, laver à l'eau et savon à l'eau à l'intérieur et à l'extérieur et le garder au sec pour une utilisation ultérieure.

*Autres* : Mitaines, bottes ou des vêtements de travail en fonction des risques associés à la substance ou le mélange et les possibilités de contact.

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Voir section 7: Manipulation et stockage

Voir section 13: Considérations relatives à l'élimination

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) Aspect : granulés bleu
- b) Odeur : sans odeur
- c) Seuil olfactif : pas d'odeur particulière
- d) pH : 7-8 (solution à 20°C)
- e) Point de fusion/point de congélation : pas de données
- f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : N/A
- g) Point d'éclair : Non applicable car préparation solide.
- h) Taux d'évaporation : N/A
- i) Inflammabilité (solide, gaz) : non inflammable
- j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : N/A
- k) Pression de vapeur : non volatil
- l) masse volumique : 1.07g/mL
- m) Densité relative : Non applicable car préparation solide.
- n) Solubilité(s) :
  - dans l'eau : pratiquement insoluble
  - dans les solvants organiques : insoluble
- o) Coefficient de partage n-octanol/eau : N/A
- p) Température d'auto-inflammabilité : >600°C
- q) Température de décomposition : >200°C
- r) Viscosité : N/A
- s) Propriétés explosives : non explosif
- t) Propriétés comburantes : non comburant

### 9.2 Autres informations

Distribution de la taille moyenne des particules : 90% entre 100 - 400 µm

## Section 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable sous des conditions de stockage normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable pendant au moins 2 ans lorsque conservé dans une température ambiante normale (entre 0°C et 40°C). Voir aussi section 7.2.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information spécifique n'est connue

### 10.4 Conditions à éviter

Corrosif à long terme pour le fer, les métaux et alliages en présence d'eau/ humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Les produits acides et les sels ammoniacaux dissolvent le produit partiellement.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

La bouillie bordelaise se décompose à des températures supérieures à 200°C, en produisant des oxydes de soufre (SOx).

### Section 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### 11.1.2 mélanges

a) Toxicité aiguë :

Toxicité orale DL50 (rat) : >2000 mg/kg

Toxicité dermale DL50 (rat) : > 2000 mg/kg

Toxicité inhalatoire CL50 (rat) : 5.06 mg/L d'air

Evaluation / résultat: selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

b) Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non irritant (lapin)

Evaluation / résultat : selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Aucun effet (lapin)

Evaluation / résultat : selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

d) Corrosivité : Aucune information disponible

e) Sensibilisation : Non sensibilisant (cochon Guinée)

Evaluation / résultat : selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

f) Toxicité à dose répétée : Aucune information disponible

g) Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas applicable. Le cuivre est présent dans l'eau et dans tous les aliments, y compris ceux pour animaux.

h) Cancérogénicité : Pas applicable. Le cuivre est présent dans l'eau et dans tous les aliments, y compris ceux pour animaux.

i) Informations sur les voies d'exposition probables : Il n'y a aucune preuve des symptômes associés à cet substance/du mélange

j) Effets principaux: Pas de données disponibles

k) Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée: Aucune information disponible.

l) Effets interactifs: Aucune information disponible.

m) Potentiel de perturbation du système endocrinien: Ce mélange ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison de leurs propriétés de perturbation endocrinienne, ni n'a été identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission et le règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

## Section 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

CL<sub>50</sub>(96h) O. mykiss= 0.05 mg/L de Cu total  
NOEC(21 j) D. magna= 0.024 mg/L de Cu total

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le cuivre est fortement adsorbé par les sols et n'est pas dégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le cuivre ne se bioaccumule pas. Les organismes excrètent du cuivre de façon naturelle.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Le cuivre ajouté au sol se fixe sur la matière organique. La teneur du matériel organique du sol et le pH déterminent le degré de disponibilité du cuivre. À cause de la forte fixation envers des différents composants du sol, le changement de soluble à insoluble est extrêmement bas. La mobilité dans les nappes profondes du sol est insignifiante.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance active ne répond pas aux critères de classification comme substance vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement (CE) N° 1 907/2006.

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Potentiel de perturbation du système endocrinien:

Cette substance/mélange ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison de leurs propriétés de perturbation endocrinienne, ni n'a été identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission et le règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

### 12.7. Autres informations

Aucune information disponible.

### 12.8. Écotoxicité

#### Écotoxicité:

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.9. Effets toxicologiques

Pas de données disponibles

## Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

Veiller à ne pas contaminer les systèmes d'évacuation des eaux usées.

Éliminer les résidus de produit et les emballages en suivant les réglementations en vigueur.

**Section 14: Informations relatives au transport**

	<b>Classement ADR</b>	<b>Classement IMDG</b>	<b>Classement IATA</b>
<b>14.1 Numéro ONU</b>	3077	3077	3077
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations Unies</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.(bouillie bordelaise technique, 20% m/m de cuivre)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.(bouillie bordelaise technique, 20% m/m de cuivre)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.(bouillie bordelaise technique, 20% m/m de cuivre)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	9 ADR/RID Classification: M7	9	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III Étiquette 9	III	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	Dangereux pour l'environnement (Contient: Bouillie Bordelaise technique)	Polluant marin (Contient: Bouillie Bordelaise technique)	(Contient: Bouillie Bordelaise technique)
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Dispositions particulières: 274,335,601 Quantité limitée: 5 kg Instructions d'emballage: P002,IBC08,LP02,R001 Special Packing Provisions: VV1 Numéro d'identification du danger: 90 Numéro Kemler: 000	Étiquette: 9 EmS Guide:F-A,S-F	Étiquette: 9
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au code IBC</b>	Non applicable au transport routier	Non applicable (pas de transport en vrac)	Non applicable au transport aérien

**Section 15 : Informations réglementaires**
**15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Code ICPE : 4510

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

**Section 16 : Autres informations**

**N° AMM : 2090137**

**Phrases H**

Textes des mentions de danger :

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Version 11 du 06/11/2023

*Cette fiche de sécurité est conforme à la Règlement (CE) N° 1907/2006, et Règlement (CE) N°453/2010.*